



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

usage

Question écrite n° 58522

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie sur le manque de dictionnaire de langue française d'usage simple sur internet. Une rapide recherche permet de trouver nombre de dictionnaires et de sites sur la langue française, mais beaucoup sont techniques, et destinés à des francophones avertis. Il semble qu'il y ait un manque d'outils sur internet à destination de ceux qui parlent mal le français et souhaitent une réponse simple et claire à une question basique. Il lui demande ce qu'il compte faire dans ce domaine.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a marqué son intérêt pour l'offre télématique de dictionnaires, lexiques, glossaires ou méthodes pédagogiques modernes permettant l'acquisition de la langue française. L'accès rapide et facile du public à ces ressources est une préoccupation constante du ministère des affaires étrangères, dont le site internet a sélectionné une quinzaine de liens avec les meilleurs sites d'apprentissage du français. Au demeurant, le ministère consacre lui-même des moyens importants, en partenariat avec de grands opérateurs institutionnels ou privés comme l'Agence intergouvernementale de la francophonie, TV 5, MCM, Hachette ou RFI, à l'édition de tels outils télématiques, radiophoniques ou audiovisuels, pour la plupart directement accessibles en ligne. Ainsi TV 5, opérateur direct de la francophonie, propose sur son site www.TV5.org un dictionnaire multifonctions avec mediaDICO. Cet outil très performant permet, à partir d'un lexique en menu déroulé, qui peut dispenser d'écrire le mot, et grâce à ses entrées définitions, synonymes, conjugaisons, français/anglais, de trouver automatiquement une réponse aux problèmes les plus courants du vocabulaire et de la morphologie. À son tour RFI, radio écoutée sur les cinq continents, offre deux éditions par jour, du lundi au vendredi, à 13 heures TU et 21 heures TU, de son journal d'actualités en français facile, à écouter ou télécharger à toute heure sur le site www.rfi.fr. Le ministère soutient également, dans l'esprit du plurilinguisme, la publication de dictionnaires bilingues français-langue de moindre diffusion, dont certains sont accessibles en ligne. D'une façon générale, la promotion de la langue française, vecteur du rayonnement de notre pays, compte parmi les priorités du Gouvernement français qui s'emploie à mettre à son service toutes les ressources des technologies de l'information et de la communication. Conscient qu'il existe de multiples raisons d'apprendre le français et de nombreuses manières de le pratiquer, par tradition familiale ou par ambition personnelle et professionnelle, le ministère des affaires étrangères, dans sa politique en faveur du français, prend en compte toutes les motivations pour développer l'environnement francophone et rendre ainsi notre langue accessible et attrayante. En effet, le partage de la langue française ne concerne pas seulement les quelque 120 millions de francophones, mais aussi les 63 millions de francophones dits partiels, c'est-à-dire disposant de connaissances limitées en français, mais leur permettant d'utiliser occasionnellement notre langue. Les actions menées en direction de ces nouveaux publics conduisent à diversifier et valoriser l'offre d'enseignement et de matériel pédagogique, notamment les ressources audiovisuelles, et à les mettre en ligne sur l'internet ou sur des réseaux intranet destinés à une catégorie définie d'utilisateurs. C'est ainsi que le Plan pluriannuel pour le français dans l'Union européenne, initiative développée par la francophonie et soutenue principalement par la France,

comprend la mise à disposition de 20 000 logiciels d'aide à la rédaction administrative en français sur des postes de travail des institutions communautaires. Des CD-ROM de promotion du français à visée professionnelle sont largement diffusés par le ministère et des tests linguistiques sont mis en ligne, couvrant un champ très étendu de niveaux et de connaissances. Au total, ces initiatives, menées soit sur le plan bilatéral, avec le concours du réseau culturel français, soit en partenariat multilatéral avec la francophonie, ouvrent à de très larges publics, de tout niveau linguistique, la possibilité de se perfectionner dans notre langue et de faire leurs les objectifs et l'action des soixante-trois États et gouvernements ayant le français en partage.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58522

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1814

Réponse publiée le : 3 mai 2005, page 4561